



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 35458

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur une proposition émise par la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement. Il lui demande s'il compte lutter contre l'opacité de certaines pratiques et optimiser le fonctionnement de la filière du recyclage par la mise en place d'une plate-forme informatique d'échanges (phase préalable à la mise en place d'un marché français réglementé qui pourrait être appelé à réunir plusieurs pays européens).

Texte de la réponse

Conscient du rôle stratégique des filières de la sidérurgie et de la métallurgie pour l'économie française, le ministre du redressement productif est pleinement investi pour leur pérennisation. Ce secteur fait l'objet d'une attention particulière des services du ministère afin de renforcer ce secteur stratégique pour l'économie qui connaît des difficultés conjoncturelles. La préservation du gisement de matières premières secondaires disponible en France est une préoccupation des pouvoirs publics. Le développement des activités de recyclage se heurte néanmoins à un ensemble d'obstacles entravant la structuration d'une véritable filière. Le ministre du redressement productif a souhaité créer un comité stratégique de filière Industries extractives et premières transformations au sein du conseil national de l'industrie. Ce comité réunit les acteurs de la sidérurgie et de la métallurgie. Il a demandé à ce comité stratégique de filière de lui fournir des propositions pour le développement des activités de recyclage. Elles seront réunies au sein d'un contrat de filière qui sera présenté au ministre du redressement productif à la fin du premier trimestre 2014. La constitution d'une plate-forme informatique d'échanges pourrait ainsi constituer une avancée en faveur du bon fonctionnement de la filière. Plus généralement, les propositions de la commission d'enquête ont été examinées et prises en compte par le comité stratégique de filière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35458

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8324

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2166